

Conseiller

Informer

Relier

Rapport annuel 2014

Défendre



Conseiller

Informer

Relie

Défendre



**Organisation des
Suisses de l'étranger**

Conseiller

Sommaire

Sommaire

L'OSE en bref 2 – 3

Le message du président 4 – 5

Principaux thèmes politiques concernant les Suisses de l'étranger 7 – 10

07 Loi sur les Suisses de l'étranger

08 Loi sur les écoles suisses

08 Banques

Activités de l'OSE 11 – 22

11 Conseil des Suisses de l'étranger

13 Comité

13 Contacts avec les communautés suisses à l'étranger

14 Renseignements du service juridique

15 Offres pour les jeunes Suisses de l'étranger

19 «Revue Suisse»

20 Communication et marketing

22 Congrès des Suisses de l'étranger

Institutions apparentées 24 – 30

24 *educationsuisse*

27 *Fondation pour les enfants suisses à l'étranger*

29 *Fondation Place des Suisses de l'étranger*

Annexes 31 – 42

31 Composition des organes de l'OSE

40 Bilan/Comptes d'exploitation

42 Les Suisses de l'étranger dans le monde
(Statistiques à fin décembre 2014)

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) est soutenue par près de 750 associations et institutions suisses dans le monde. Fondée en 1916 par la Nouvelle Société Helvétique, elle représente aujourd'hui officiellement les intérêts des Suisses de l'étranger. Elle dispose du statut de personnalité morale depuis 1989, année où elle est devenue fondation.

Les prestations de l'OSE

- Représentation des intérêts de la Cinquième Suisse vis-à-vis des autorités administratives, du monde politique et de l'opinion publique
- Conseil et assistance juridique, notamment dans le domaine des assurances sociales et de la formation
- Information sur la politique suisse, encouragement de la participation des Suisses de l'étranger aux élections et votations
- Promotion des relations entre la Suisse et ses expatriés: Congrès des Suisses de l'étranger, camps de vacances pour adolescents et SwissCommunity.org, la plate-forme internet pour les Suisses de l'étranger.

Les organes de l'OSE

Conseil des Suisses de l'étranger

Organe suprême de l'OSE, le Conseil des Suisses de l'étranger est le «Parlement de la Cinquième Suisse». Composé de 140 membres, 120 délégués venant de l'étranger et 20 membres résidant dans le pays, il siège deux fois par année. A ces occasions, il traite de toutes les

questions politiques concernant directement les Suisses de l'étranger et prend position officiellement sur les questions importantes.

Comité

Le Comité est formé du président de l'OSE et de 10 membres du CSE. Il prépare les affaires du Conseil et représente l'organisation vis-à-vis de l'extérieur.

Secrétariat

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger est le centre névralgique et l'état-major de l'organisation. Les 25 personnes de son équipe fournissent les nombreuses prestations offertes aux Suisses et Suissesses de l'étranger.

Les bureaux de deux organisations sont intégrés administrativement au Secrétariat des Suisses de l'étranger. Il s'agit d'*educationsuisse* et de la *Fondation pour les enfants suisses à l'étranger* (FESE).

Le message

Le message du président



L'année 2014 aura été marquée par l'acceptation du projet de Loi sur les Suisses de l'étranger par le parlement. Ce texte voulu par l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) et par son Conseil est historique pour les 746 000 Suisses vivant de par le monde.

Jacques-Simon Eggly *Par ce texte législatif, nos autorités reconnaissent l'importance pour la Suisse des 746 000 Suisses vivant de par le monde et affiche leur volonté de renforcer les liens avec 10% de la population qui vit hors des frontières nationales. Le signal est particulièrement fort.*

Nos plus vifs remerciements vont à l'instigateur de l'initiative parlementaire à l'origine du texte législatif à savoir le conseiller aux Etats et membre du Comité de l'OSE Filippo Lombardi.

Le 9 février 2014, la majorité du peuple suisse et des cantons ont accepté l'initiative sur l'immigration de masse. Un certain nombre de voix de Suisses de l'étranger se sont alors fait entendre, notamment lors de la séance de mars 2014 du Conseil des Suisses de l'étranger à Berne. 446 000 Suisses résident dans un pays de l'UE et bénéficient directement des avantages de la libre circulation. Bien que les conséquences définitives de la votation sur la libre circulation ne soient pas encore connues, notre organisation se devait, de par sa mission de défense des intérêts des Suisses de l'étranger, de prendre contact avec le DFAE et sa Direction des affaires européennes. Ce que nous avons fait. Nous nous tiendrons informés des évolutions futures du dossier que nous suivrons de près. Et l'OSE étudiera avec attention les suites de cette votation afin d'en limiter les conséquences, potentiellement négatives, pour les membres de la Cinquième Suisse.

Depuis 2008 déjà, un grand nombre de Suisses de l'étranger voient leurs comptes bancaires en Suisse fermés. Dans ce dossier particulièrement épineux, l'OSE bénéficie de l'aide de ses relais au parlement. Une motion de Roland Rino Büchel, conseiller national et membre du Comité de l'OSE, et un postulat du conseiller aux Etats Konrad Graber demandent que les membres de la Cinquième Suisse puissent maintenir des relations bancaires en Suisse. Bien que le parlement n'ait pas encore statué de manière définitive sur ces textes, ils ont été bien accueillis par les représentants des cantons et du peuple. La problématique, quant à elle, a été largement relayée dans les médias nationaux en 2014. Cela laisse espérer que l'OSE pourra compter sur l'intérêt accru des autorités, des politiques et des médias pour les Suisses de l'étranger en année électorale, afin de faire avancer le dossier.

L'année a également été marquée par un ensemble de changements structurels au sein du Secrétariat et du Comité de l'OSE. Ainsi, Mesdames Sarah Mastantuoni et Ariane Rustichelli ont été formellement élues en mars 2014 aux postes de co-directrices de l'Organisation, fonctions qu'elles occupaient ad interim depuis le 1er janvier 2014 déjà.

Le Comité est, quant à lui, passé à onze membres, contre neuf jusqu'alors. Ainsi, Monsieur Roberto Engeler, trésorier, a été élu comme membre à part entière du Comité. Monsieur Roger Sauvain, délégué de France, est également devenu membre du Comité. Afin de respecter les statuts mentionnant clairement que les membres suisses de l'extérieur doivent être plus nombreux que ceux de l'intérieur, un onzième membre vivant à l'étranger a été élu. Il s'agit de Monsieur Adrian Beer, délégué des Suisses d'Espagne. Quant à Monsieur Rudolf Wyder, ancien directeur de l'OSE, il a été élu membre d'honneur du Conseil.

Enfin, pour terminer, il me faut rendre un hommage appuyé à l'ancien président de l'OSE, Monsieur Jean-Jacques Cevey, qui nous a quittés le 11 mai dernier. Il avait présidé l'OSE de 1992 à 1998. Président très engagé, il a toujours entretenu des liens étroits avec les Suisses de l'étranger et a su intégrer leurs demandes dans l'agenda politique suisse. L'OSE a pu bénéficier largement de sa grande expérience politique.

Jacques-Simon Eggly
Président de l'OSE

Principaux thèmes

Principaux thèmes politiques concernant la politique des Suisses de l'étranger



Loi sur les Suisses de l'étranger

L'année 2014 a été marquée par l'adoption de la loi sur les Suisses de l'étranger par le parlement. Cette loi trouve son origine dans des interventions parlementaires du conseiller aux Etats et membre du

Le Palais fédéral

Comité de l'OSE, Filippo Lombardi. Le but premier de son postulat déposé en 2004 était de montrer que les Suisses de l'étranger ne sont pas un poids ni une charge pour la Suisse mais une ressource pour notre pays. Son initiative parlementaire à l'origine de la loi déposée en 2011 visait à reconnaître l'apport des Suisses de l'étranger en tant que tel, ainsi que l'importance de l'organisation qui les représente. Cette loi répond à un grand nombre de questions en lien avec les Suisses de l'étranger telles que l'e-voting, les prestations consulaires ou le principe de responsabilité individuelle. Cette loi réunit huit textes légaux en lien avec les Suisses de l'étranger. Il s'agit, au final, d'assurer un lien fort entre les Suisses de l'étranger et leur pays d'origine. La LSEtr règle le soutien aux Suisses de l'étranger, l'organisation de leur mise en réseau, leurs droits politiques et les prestations sociales dont ils peuvent bénéficier. Le texte vise à favoriser la cohérence de la politique de la Suisse à l'égard de ses ressortissants qui vivent à l'étranger ou qui y séjournent. Il doit permettre la mise en place d'une politique globale sur la question de la migration suisse et plus généralement du mouvement de mobilité internationale de nos concitoyens.

L'OSE a suivi ce dossier tout au long de la procédure législative et a surtout concentré son action sur le maintien de l'obligation d'immatriculation pour les Suisses de l'étranger, qui était menacée. En revanche, malgré une demande de l'OSE, le Conseil des Suisses de l'étranger n'est pas men-

tionné dans la loi, la Confédération ne souhaitant pas intervenir dans l'autonomie d'organisation d'une fondation de droit privé. Par ailleurs, le parlement n'a pas souhaité intégrer la loi sur les écoles suisses à l'étranger dans la loi sur les Suisses de l'étranger.

Loi sur les écoles suisses à l'étranger

La loi sur la diffusion de la formation suisse à l'étranger (loi sur les écoles suisses à l'étranger) a été adoptée le 21 mars 2014 en vote final par le parlement. Elle remplace la loi sur l'instruction des Suisses à l'étranger et régit les écoles suisses à l'étranger. La loi instaure une plus grande flexibilité dans la gestion des écoles suisses à l'étranger puisque, dorénavant, le crédit-cadre de 20 millions sera alloué aux établissements tous les quatre ans et non plus annuellement, comme cela était le cas jusqu'à présent. Pour pouvoir bénéficier d'une subvention, les écoles suisses ne devront dès lors plus maintenir un seuil d'élèves suisses, le «swissness» étant assuré par le nombre de professeurs suisses à l'étranger. Désormais, les écoles suisses sont renforcées dans leur rôle de vecteur de la promotion de la Suisse et de son système de formation à l'étranger. L'entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} janvier 2015.

Banques

Depuis 2008, la question du maintien des relations bancaires avec la Suisse constitue un problème pour les Suisses de l'étranger. Cette question a fait l'objet de discussions lors des séances de mars et d'août du Conseil des Suisses de

l'étranger. A l'initiative des délégués représentant les Suisses des Etats-Unis, qui sont les plus touchés par ce problème, la résolution suivante a été adoptée:

La Confédération charge PostFinance de permettre aux Suisses de l'étranger d'ouvrir et de maintenir les relations bancaires suivantes:

- 1. Comptes courants et d'épargne*
- 2. Comptes pour la prévoyance (3e pilier)*
- 3. Comptes pour la prévoyance en matière de formation*
- 4. Comptes pour les capitaux issus de successions acquis et réalisés en Suisse*
- 5. Hypothèques et crédits immobiliers pour des immeubles situés en Suisse.*

A condition que ceux-ci soient déclarés dans le pays de résidence du titulaire du compte. Dans sa prise de position à la consultation sur la loi sur les établissements financiers, l'OSE a rappelé la position du CSE. Par ailleurs, divers contacts avec des banques ont été pris afin de trouver des solutions pragmatiques.

Sur le plan politique, diverses interventions parlementaires ont été traitées cette année sur le sujet. Ainsi, la motion de Roland Rino Büchel, conseiller national et membre du Comité de l'OSE, demandant que la Confédération étende le mandat de prestations de service universel de la Poste au trafic des paiements pour les Suisses de l'étranger a été adoptée à une large majorité par le Conseil national. Son traitement au Conseil des Etats a cependant été suspendu. Le conseiller aux Etats Konrad Graber a, quant à lui, déposé un postulat chargeant le Conseil fédéral d'étudier l'extension

aux Suisses de l'étranger de l'obligation faite à PostFinance d'ouvrir et de gérer un compte pour le trafic des paiements, comme le demande la motion Büchel. Le texte déposé demande également d'étudier la création d'un centre de renseignement chargé de fournir une première information sur ce qu'est un comportement conforme aux règles de l'Etat de résidence des Suisses de l'étranger dans le domaine de la fiscalité et des autres questions financières. Ce postulat a été adopté par le Conseil des Etats durant sa session d'hiver.

Activités

Activités de l'OSE



Le Conseil des Suisses de l'étranger

Au cours de l'année écoulée, le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) s'est rassemblé comme d'habitude lors de deux sessions d'une journée, le 22 mars à Berne et le 15 août à Aarau. L'organe représentatif

Séance du CSE à Baden de la Cinquième Suisse a été menée par le président de l'OSE et ancien conseiller national Jacques-Simon Eggly.

En plus des points déjà cités dans le présent rapport, les séances ont porté principalement sur les autres points suivants:

- L'adoption des buts de la législature 2013-2017 de l'OSE
- La révision des statuts du CSE avec l'introduction d'une limitation de la durée de mandats des membres du Comité et du président de l'OSE
- La question d'une élection directe des délégués du CSE
- Les conséquences sur la libre circulation des personnes suite à l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse le 9 février 2014 par le peuple suisse
- L'initiative dite ECOPOP «Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles». Sur ce thème, les délégués du CSE ont adopté un mot d'ordre recommandant aux Suisses de l'étranger de rejeter l'initiative.
- Une prise de position sur le projet «Prévoyance 2020» et ses conséquences pour les Suisses de l'étranger
- Une prise de position sur l'ordonnance d'application à la loi sur les écoles suisses à l'étranger (voir point «Loi sur les écoles suisses»)

En ce qui concerne les deux derniers points, le Conseil a approuvé des réponses à des consultations à l'attention des autorités fédérales.

Les associations suivantes: Groupe romand du Victoria (Australie), Swiss Jass Club of Montréal (Canada), North Florida Swiss Club (USA) ont été acceptées dans le cercle des associations suisses reconnues au cours de l'exercice du CSE. L'Amicale des Suisses et des amis francophones de Majorque (Espagne) a, quant à elle, été reconnue en tant que groupe associé.

Lors de sa séance du 15 août, le Conseil a observé une minute de silence en adieu à son président d'honneur, Monsieur Jean-Jacques Cevey, décédé le 11 mai 2014 à l'âge de 85 ans. Il avait présidé l'OSE de 1992 à 1998. Ancien journaliste et homme politique, ce licencié en droit né à Sainte-Croix en 1928 avait occupé les fonctions de rédacteur en chef du Journal de Montreux et de La Nouvelle Revue de Lausanne. Il fut également très engagé en politique, syndic de Montreux de 1969 à 1988, président du Parti radical vaudois de 1972 à 1980 et conseiller national durant 24 ans (1967-1991). En plus de sa fonction de président de l'OSE, il a occupé de nombreux autres mandats, tels que celui de président de l'Office national suisse du tourisme, actuel Suisse Tourisme (1980-1994) et président de l'Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer (1972-1993).

Le Comité

En 2014, le Comité de l'OSE a tenu quatre séances sous la présidence de l'ancien conseiller national Jacques-Simon Eggly afin de préparer les affaires du Conseil et de traiter les questions d'actualité sur la politique des Suisses de l'étranger et l'organisation interne. Outre les points déjà évoqués, les séances ont également porté sur les principaux points suivants:

- L'analyse stratégique de l'OSE et discussion sur le positionnement
- Discussion des thématiques et du déroulement des congrès des Suisses de l'étranger 2014 et 2015
- La stratégie de l'OSE pour l'année électorale 2015
- Discussion du concept pour le jubilé des 100 ans de l'OSE en 2016
- Une prise de position sur le message sur la culture 2016-2019

Contacts avec les communautés suisses à l'étranger

Cette année aussi, l'OSE a profité des congrès annuels des organisations faïtières et de la rencontre des présidents dans les plus grands pays européens pour cultiver les contacts et échanger des informations. L'OSE a été représentée par le président en France (Paris), en Italie (Turin) et aux Pays-Bas (La Haye), par un membre du comité et de la direction en Allemagne (Durbach) et en Grande-Bretagne (Manchester) par une représentante du Comité en Autriche (St. Georgen).

Les thèmes abordés au cours de ces conférences furent notamment la loi sur les Suisses de l'étranger, les suites de la votation du 9 février sur l'immigration de masse ainsi que la question des banques qui continue de préoccuper nos compatriotes.

A signaler que pour la première fois, les associations suisses d'Australie et de Nouvelle-Zélande se sont réunies fin septembre à Canberra. L'OSE y était représentée par un membre du Comité. Les participants ont pu bénéficier d'un tour d'horizon des services offerts aux Suisses de l'étranger ainsi que des thèmes actuels en lien avec les expatriés.

Au mois de mai, l'une des co-directrices a participé à l'assemblée des présidents des sociétés suisses du Grand-Est à Strasbourg. Conformément à la tradition, le président de l'OSE a participé fin novembre à la rencontre des présidents d'associations et institutions suisses de l'arrondissement consulaire de Paris dans les locaux de l'ambassade suisse de la capitale française.

Renseignements du Service juridique

Cette année, le service a traité près de 1800 demandes. Ces dernières ont concerné principalement et par ordre d'importance les domaines suivants: retour en Suisse, AVS/AI, émigration, assurance maladie, banques, aide à l'étranger et imposition. Les questions sur les banques concernaient la résiliation des relations bancaires avec des personnes domiciliées à l'étranger, comme cela est le cas depuis plusieurs années (voir le point «Banques»). Le changement de régime d'assurance maladie en France, à savoir l'obligation de s'as-

surer auprès de l'assurance maladie sociale française plutôt qu'auprès d'une assurance privée a également occasionné beaucoup de questions.

Le service juridique de l'OSE gère plusieurs fonds et fondations d'aide en faveur des Suisses de l'étranger. Ainsi, le Fonds Kilcher qui vise à faciliter la réintégration en Suisse d'expatriés de retour au pays est venu en aide à huit familles provenant des pays suivants: Costa Rica, États-Unis, Canada, Singapour, Brésil, République Dominicaine, El Salvador, Italie.

La Fondation Schnyder von Wartensee, qui aide les Suisses victimes de catastrophes naturelles à l'étranger, a pu soutenir, grâce à l'aide la Chaîne du Bonheur, six familles victimes du typhon Haiyan aux Philippines ainsi qu'une famille victime d'inondations à Banja Luka (Bosnie-Herzégovine).

A noter que l'OSE collabore également avec la Fondation Oeschger-Hintermann qui vient en aide aux Suisses d'Argentine.



Camp d'hiver pour Suisses de l'étranger

Offres pour les jeunes Suisses de l'étranger

2014 fut une année aussi intensive que variée, marquée par la réalisation de nombreux projets et camps inoubliables, mais aussi par des changements de personnel au sein du Service des jeunes.

Réparties en trois domaines: «Loisirs», «Formation» et «Politique», les offres pour les jeunes ont accueilli quelque 300 Suissesses et Suisses de l'étranger en 2014.

Durant les camps d'hiver et d'été, des aventures palpitantes attendent les participants au cœur des montagnes, des villes et des villages suisses. C'est pour eux l'occasion de découvrir l'histoire et les traditions de leur deuxième patrie en visitant différents sites culturels. Concrètement, deux camps d'hiver ont été organisés cette année à Lantsch et Davos. Les participants ont admiré d'impressionnants paysages montagneux et pratiqué différents sports d'hiver. Outre le programme de sport quotidien, des ateliers thématiques ont également eu lieu. La bonne ambiance était au rendez-vous et les participants aimaient se retrouver entre eux pour terminer la journée dans la convivialité. Durant les deux camps d'été I + II organisés à La Punt en Engadine et le Voyage aventure organisé à Interlaken, le sport, le plaisir et la pédagogie par l'expérience étaient à l'honneur. Les participants se sont vu proposer un large éventail d'activités sportives (sports de montagne, sports de balle, camp de survie et VTT). Ce faisant, ils ont été encadrés et formés par des moniteurs engagés et expérimentés. Un «Voyage à travers la Suisse», organisé pour la toute première fois, a été l'occasion pour les participants de s'intéresser au thème de l'eau. Le voyage les a menés des chutes du Rhin près de Schaffhouse aux expositions du Musée des Transports de Lucerne, en passant par le lac de Grimsel près d'Interlaken au Jungfrauoch, sans oublier les chutes de Trümmelbach dans l'Oberland bernois et l'île St-Pierre près du lac de Bienna. Un voyage qui a beaucoup impressionné le groupe. Les participants du programme «Découvre la Suisse», proposé en petits groupes ou individuellement, ont vécu une expérience similaire. Au total, plus de 200 jeunes et adolescents venant de 28 pays différents ont profité des offres de loisirs du Service des jeunes.

Dans le cadre du programme de formation, quatre cours de langue ont eu lieu à Berne, Zurich, Baden et Fribourg. Quelque 29 jeunes y ont participé. Ces cours leur ont permis d'acquérir les connaissances de base de l'une des quatre langues officielles ou d'approfondir des compétences linguistiques préexistantes. Le «système de formation en Suisse» est une autre offre très prisée des jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger. Ce projet de coopération organisé avec divers centres de formation et *educationsuisse* permet aux participants d'étudier le système de formation suisse et de réfléchir à leurs souhaits de formation. Un groupe de 14 participants a par ailleurs travaillé sur le thème des «compétences en matière de médias», lors d'un séminaire organisé dans le cadre du Congrès de Baden. Ils ont découvert différentes méthodes de traitement de l'information, ont échangé avec d'autres élèves à l'école cantonale de Wettingen et ont même rencontré le conseiller fédéral Alain Berset. La semaine s'est achevée au Congrès de Baden.

Pour le président de la Confédération, Didier Burkhalter, la jeunesse a toujours joué un rôle central, comme en témoigne son année de présidence. Ainsi, à l'automne, il a invité des jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger à la Session fédérale des jeunes et à la «fête des 18 ans» de la ville de Berne. Le Service des jeunes a organisé une semaine politique pour huit participants, en collaboration avec le DFAE. Ils ont été initiés au système politique suisse, ont appris à débattre et ont découvert l'histoire de la création de la Suisse et ses principaux monuments. En outre, les bases de la création du premier Parlement international des jeunes suisses de l'étranger ont été jetées lors d'un atelier, en coopération avec la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ).

Nous nous réjouissons des feedbacks positifs exprimés par les participants, leurs parents ainsi que nos partenaires de longue date. Sans le fabuleux soutien de notre réseau composé de plus de 100 familles d'accueil, 50 monitrices et moniteurs engagés et nos sponsors, partenaires et bien-faiteurs, il nous serait impossible de proposer ces offres.

Nos remerciements vont en particulier à nos sponsors et partenaires pour leur généreux soutien:
le DFAE, la Fondation Pro Patria, Swiss Travel System, l'OFSPPO, l'Organe d'exécution du service civil, la Loterie Swisslos canton d'Argovie, la Caisse suisse de voyage REKA, la Fondation Ernst Göhner, la Fondation Credit Suisse, la Loterie des Grisons, la Fondation Oertli, Suisse Tourisme, le Service social de l'armée et la Fondation Karl et Sophie Binding.

Nous remercions également deux anciens collaborateurs, qui ont quitté le Service des jeunes après y avoir œuvré pendant de nombreuses années. Il s'agit de Tom Morgenegg, qui a été un pilier important du Service des jeunes pendant plus de 13 ans en sa qualité de responsable, ainsi que Ladina Berti, qui a pris une retraite bien méritée en mars, après une longue activité.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir Annatina Gilgen, qui a succédé à Ladina Berti en avril, et Daniel Bijsterbosch, qui a succédé à Tom Morgenegg en septembre.



«Revue Suisse»

En plus de ses activités éditoriales habituelles, l'équipe de la «Revue Suisse» a vécu une année marquée par le renouvellement de la présentation du site internet et de l'App pour la version e-paper.

Revue Suisse Notre objectif n'était pas des moindres: remanier la revue afin de la rendre plus accessible, plus moderne, plus facile à lire, mais sans sacrifier aucun contenu. Les réactions suscitées par la parution de la première brochure «relookée» en octobre 2014 furent très positives. Quant à la nouvelle version e-paper, elle sera mise en ligne avec le numéro de janvier 2015. Les 14 parties régionales ont également été adaptées au nouveau design.

Il est réjouissant que ce projet de remaniement ait pu être financé sans crédit supplémentaire. Cela a été rendu possible grâce à une répartition des coûts sur deux ans (organisation d'un concours à l'attention des bureaux de graphistes en 2013 puis exécution en 2014), mais également grâce à la discipline budgétaire adoptée par la rédaction ainsi que par l'entreprise Vogt Schild Druck AG de Derendingen, responsable de l'exécution.

Il est également positif de constater que le rythme de parution de la «Revue Suisse» (six numéros par an) n'a pas été remis en question par le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), malgré les objectifs budgétaires fixés par le parlement. Cela nous semble très important au regard de l'année électorale qu'est 2015.

Enfin, un changement est intervenu au sein de l'équipe de rédaction: Alain Wey, notre rédacteur de Suisse romande a

décidé de changer de voie, après dix années passées au service de la «Revue Suisse». Notre nouveau collègue romand, Stéphane Herzog, est également journaliste au quotidien «Le Temps».

Communication et marketing

Le département Communications & Marketing a pour mission de mieux faire connaître, en Suisse et à l'étranger, les activités de l'OSE en faveur des expatriés suisses. Il vise également à sensibiliser les Suisses de l'intérieur à la question de la Cinquième Suisse.

Cela passe par l'organisation du congrès annuel des Suisses de l'étranger, la production de publications (Newsletters, rapport annuel, flyer d'informations, etc.), les relations avec les médias en Suisse et la gestion du site institutionnel de l'OSE www.aso.ch. Mais le département s'occupe également de l'acquisition de moyens financiers pour l'ensemble de l'OSE (fundraising) et de la gestion de SwissCommunity.org, la plate-forme de réseautage des Suisses dans le monde.

La plate-forme SwissCommunity.org se positionne toujours plus comme un outil fondamental de communication de l'OSE. Au 31 décembre 2014, elle comptait 32 547 membres. La plate-forme, en plus de mettre en réseau les Suisses de l'étranger entre eux et de renforcer leurs liens avec la Suisse, permet une communication directe et instantanée avec ses membres. En cela, SwissCommunity.org permet à l'OSE de renforcer encore ses missions qui consistent à informer, relier, conseiller et défendre les membres de la Cinquième Suisse.

Afin de faire encore mieux connaître la plate-forme, un compte Twitter de SwissCommunity.org a été créé en août 2014. Celui-ci vient s'ajouter aux comptes Facebook et YouTube de SwissCommunity.org déjà créés en 2012. Cette nouvelle politique de présence sur les réseaux sociaux a pour but de mieux faire connaître SwissCommunity.org ainsi que d'en augmenter le nombre de membres. La thématique des nouvelles technologies de l'information et de son importance pour les Suisses de l'étranger a d'ailleurs été thématisée lors du 92e Congrès des Suisses de l'étranger qui s'est tenu à Baden.

Sponsoring Fundraising

La recherche de sponsors est une tâche essentielle. Une grande partie du budget de l'OSE en dépend. Malheureusement, et pour la seconde fois en sept ans, les entrées de sponsoring ont diminué, en raison de la situation économique très difficile. Cela ne remet pas en question la professionnalisation croissante des activités de recherche de fonds ainsi que la plate-forme en ligne SwissCommunity.org, qui s'est avérée être l'instrument le plus efficace en termes de concrétisation de nouveaux partenariats publicitaires et de sponsoring.

L'année 2014 a été marquée par le lancement du nouveau projet de l'OSE, «Friends of SwissCommunity» le cercle d'amis du réseau des Suisses de l'étranger. Celui-ci devrait permettre d'agrandir encore le réseau et de générer de nouvelles entrées financières.

Nous tenons ainsi à remercier particulièrement les donateurs suivants, membres de «Friends of SwissCommunity» de la catégorie «Bienfaiteurs»:

Béatrice Cremieux, Roland Isler, Catherine Minck Brandt, Yves Rahm et Karola Stottele-Freub.

L'OSE tient également à remercier ses partenaires et sponsors pour leur soutien tout au long de l'année 2014, et en particulier ses partenaires institutionnels, à savoir: Suisse Tourisme et swissinfo. Elle tient également à souligner son excellente collaboration avec Swisscare, partenaire exclusif de SwissCommunity.org.



Congrès des Suisses de l'étranger

L'un des grands moments de l'année est la tenue annuelle du Congrès des Suisses de l'étranger. Celui-ci se veut une plate-forme de discussion et d'échange entre Suisses de l'intérieur et de l'étranger.

Le conseiller fédéral

Alain Berset à Baden

Prenant pour titre «Technologie de l'information et médias sociaux: une chance pour la 5^e Suisse», ce 92^e congrès, qui a réuni quelque 320 participants, s'est tenu à Baden du 15 au 17 août 2014. Il s'est penché sur la signification et les implications des médias électroniques pour les membres de la Cinquième Suisse. Les nouvelles technologies de l'information permettent aux Suisses de l'étranger de faire entendre leur voix en Suisse au même titre que leurs compatriotes de l'intérieur. Les distances géographiques étant abolies, la démocratie se mue en e-democracy. Quant au vote par internet, il permet une participation politique accrue des expatriés Suisses.

Le discours d'ouverture prononcé par Otfried Jarren, professeur en sciences de la communication à l'Université de Zurich, a mis en lumière le fait que les médias électroniques, s'ajoutant aux médias traditionnels, augmentaient les espaces d'interactions sociales et politiques. Mais ils posent également de nouveaux problèmes, en termes de sécurité notamment. Otfried Jarren a terminé son discours en disant ne pas savoir de quoi la démocratie serait faite dans 20 ans, mais a assuré que «notre démocratie est entre nos mains. Des décisions avisées la renouvellent sans cesse. Mais elle n'est pas garantie par des technologies.»

La thématique a également été abondamment discutée dans le cadre de deux panels de discussions. L'un d'entre eux traitait de la question de l'e-democracy et l'autre de la relation que les plus jeunes entretiennent avec les réseaux en ligne.

Intervenant au nom du gouvernement, le conseiller fédéral Alain Berset a souligné que les Suisses de l'étranger avaient l'avantage de comprendre tout à la fois la Suisse et l'étranger. Il a ajouté que nos compatriotes vivant hors des frontières nationales comprennent «la Suisse peut-être même mieux que nous les Suisses de l'intérieur car, c'est bien connu, l'éloignement renforce la perspective sur l'essentiel».

Ce congrès a également été l'occasion pour les participants de côtoyer des personnalités politiques et scientifique tout en échangeant avec une vingtaine de jeunes Suisses de l'étranger venus dans le cadre d'un séminaire organisé en amont de la manifestation.

Institutions

Institutions apparentées



educationsuisse

educationsuisse représente les intérêts des écoles suisses à l'étranger et conseille les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger ainsi que les diplômé(e)s des écoles suisses à l'étranger sur les

L'école suisse de Catane possibilités de formation en Suisse.

Les 17 écoles suisses à l'étranger proposent une formation scolaire de qualité supérieure sur le modèle suisse. Elles sont reconnues et subventionnées par la Confédération. Là où il n'y a pas d'école suisse, les parents suisses peuvent, si le nombre d'enfants suisses est suffisant, faire en sorte que des enseignants suisses subventionnés complètent le quotidien scolaire dans des écoles d'États voisins avec des notions d'enseignement suisse. En outre, la Confédération fournit – également sur demande de parents suisses – des aides financières pour des cours sur la Suisse et les langues nationales ainsi que pour du matériel de formation.

educationsuisse

- représente les intérêts des écoles suisses à l'étranger auprès de la sphère publique, de l'économie et des autorités en Suisse et œuvre en faveur de leur promotion et du développement de leur réseau.
- organise chaque année en Suisse une conférence de trois jours pour les responsables d'école, qui est consacrée à la formation continue et vise à favoriser les échanges d'expériences et à entretenir des relations entre les responsables d'école et les autorités de leur canton de patronage et avec les autorités fédérales. La conférence encourage également la mise en réseau de toutes les personnes impliquées.

- embauche des enseignants suisses dans des écoles suisses en Europe.
- joue le rôle d'un secrétariat administratif des écoles en Suisse, exécute les formalités relatives aux assurances sociales des enseignants suisses, gère l'argent de la Confédération de la plupart des écoles et effectue pour elles des paiements.
- communique des informations, collabore dans différents comités et publie les «news» ainsi qu'un rapport annuel détaillé.
- entretient de bonnes relations avec les écoles étrangères des pays voisins.
- conseille les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger ainsi que les élèves d'écoles suisses à l'étranger désireux de suivre une formation postobligatoire en Suisse.
- conseille les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger sur les bourses.
- entretient de bonnes relations avec les offices cantonaux des bourses.
- collabore avec diverses fondations.
- gère les dossiers de bourse des apprenants et des étudiants.

Les principales informations de l'exercice de référence sont les suivantes.

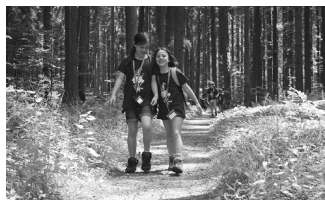
- La révision de la «Loi fédérale sur la transmission de la formation suisse à l'étranger» (Loi sur les écoles suisses à l'étranger, LESE) est désormais achevée. Les nouvelles dispositions légales entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2015. Elles répondent largement aux souhaits exprimés par les écoles suisses à l'étranger. La participation d'*educationsuisse* au «groupe de travail chargé de préparer la révision de la Loi sur l'instruction des Suisses

de l'étranger» ainsi qu'un intense travail de lobbying et des interventions devant des commissions parlementaires n'auront pas été vains. Les principales nouveautés:

- suppression du pourcentage minimal d'élèves suisses
 - plus grande flexibilité entrepreneuriale
 - encouragement de la fondation sous certaines conditions
 - soutien de la formation professionnelle duale
 - modifications des critères de subventionnement: taille des écoles / bonus au plurilinguisme
 - cadre de subvention fixé à quatre ans
- La fusion avec l'ancienne Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger (AJAS) a eu lieu le 1er janvier 2014.

educationsuisse gère désormais deux départements: «Ecoles suisses à l'étranger» et «Formation en Suisse». Vous trouverez de plus amples informations sur ces deux départements sur le site internet www.educationsuisse.ch

educationsuisse adresse ses remerciements aux écoles suisses à l'étranger, à l'Office fédéral de la culture, à la direction consulaire du DFAE, aux cantons de patronage, à la Commission pour l'instruction des Suisses de l'étranger, aux sponsors, aux différentes fondations, aux institutions de formation, aux services cantonaux des bourses d'études, ainsi qu'à l'Organisation des Suisses de l'étranger pour l'excellente collaboration au cours de l'année écoulée.



Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)

En 2014, 380 enfants suisses de l'étranger ont profité des offres de la *Fondation pour les enfants suisses à l'étranger*. Ce nombre réjouissant de parti-

Camp de vacances à Madetswil (ZH)

cipants a pu être atteint grâce au remarquable engagement des membres des comités cantonaux et du Conseil de Fondation, des moniteurs/trices responsables et de toutes les autres personnes impliquées. Nous aimerions ici leur adresser nos plus vifs remerciements.

Un camp de St-Sylvestre a eu lieu à Sedrun au Nouvel-An 2013/2014, pendant lequel un groupe d'une quarantaine d'enfants ont pu profiter du vaste domaine skiable de Disentis 3000, toujours enneigé. Sous la houlette compétente de jeunes monitrices et moniteurs, les participants venus du monde entier ont pu s'initier aux sports d'hiver et passer d'inoubliables moments en compagnie d'autres compatriotes.

La saison d'été a débuté par les camps de Valbella et Wyssachen. Tandis que le groupe de Valbella a entrepris des randonnées dans les Grisons et a visité la ville de Coire, celui de Wyssachen a exploré l'Emmental et s'est mesuré à des enfants autochtones lors d'un tournoi de football.

La deuxième partie de saison s'est articulée autour des camps de Rigi Klösterli et de Vignogn. Les pirates du Rigi se sont mis en quête d'un capitaine de bateau dans la vieille ville de Zurich pour dénicher avec lui le fameux trésor du Rigi. A Vignogn, une équipe de tournage de 40 personnes a rédigé le script d'un nouveau film sur Heidi. Les enfants ont

ainsi découvert le pays de la célèbre petite fille («Heidiland») et son histoire originale. Le réalisateur (responsable du camp principal) décidera dans un proche avenir si le film sera finalement tourné ou non.

Durant la même période, un groupe de 24 jeunes ont sillonné la Suisse pour découvrir différents endroits de leur pays d'origine. Ils ont ainsi fait étape aux chutes du Rhin, au lac de Neuchâtel, à Riederalp, Ascona et au Grütli.

Les camps 6 et 7 se sont déroulés à Balmberg et à Seelisberg. Tandis que les participants du camp de Seelisberg se sont entraînés à une foule de disciplines sportives et ont rencontré le président de la Confédération Didier Burkhalter à Brunnen, les enfants séjournant à Balmberg ont découvert le Nidleloch et le Seeland.

La saison estivale a pris fin avec les camps d'Engelberg, au pied du Titlis, et de Wildhaus dans le Toggenbourg. Le groupe d'Engelberg a eu l'honneur de faire la connaissance du président de la Confédération Didier Burkhalter lors de notre rencontre annuelle au Palais fédéral. Entre-temps, les participants du camp de Wildhaus ont découvert le Toggenbourg et piqué une tête dans le lac de montagne de Wildhaus.

En résumé, l'été s'est révélé riche en succès et en expériences, avec davantage de rhumes que d'accidents à la clé, la faute à la fraîcheur des températures et aux pluies abondantes. Mais les enfants ont bravé les intempéries et pleinement apprécié leur séjour en Suisse.

Nous adressons un merci particulier à la centaine de monitrices et moniteurs qui, forts de leur engagement sans faille

et de leur passion, mais également au prix de nombreuses heures bénévoles, ont permis l'organisation de nos camps.

Cette année, 97 participants ont pu profiter de réductions sur la contribution des parents ou d'une participation aux frais de voyages. Au nom des enfants, nous souhaitons ici remercier très chaleureusement l'ensemble des donatrices et donateurs.



Fondation Place des Suisses de l'étranger

L'ancien conseiller aux États Toni Dettling, qui présidait à la destinée du Conseil de Fondation depuis 14 ans a décidé de remettre son poste de président, mais également de se retirer du Conseil de fondation.

Place des Suisses de l'étranger, Brunnen

L'ensemble des membres du Conseil de fondation ont tenu à rendre un hommage appuyé à Monsieur Tonni Dettling pour tout le travail accompli au long de ces années ainsi que les réalisations faites sous sa présidence. Son engagement et sa volonté ont permis une vraie reconnaissance de la place, tant auprès des autorités de Brunnen que du canton de Schwytz, mais plus globalement en Suisse et auprès des Suisses de l'étranger.

Un ensemble de modifications au sein du Comité de fondation ont été faites suite au départ de Monsieur Dettling.

Ainsi, Alex Hauenstein, déjà membre du Comité de fondation a été nommé à la présidence tandis que Monsieur Norbert Mettler a lui été nommé vice-président, Monsieur Roberto Engeler ayant décidé de remettre son siège de vice-

siège de vice-président tout en restant au sein du Conseil de Fondation. Enfin, le 9 septembre 2014, les membres du Conseil de fondation ont élu le conseiller national schwytois Alois Gmür comme nouveau membre.

Durant l'année 2014, le Conseil de fondation s'est penché à plusieurs reprises sur le réaménagement des quais de Brunnen.

En 2014, la Place a de nouveau été utilisée pour plusieurs manifestations privées et publiques. Les recettes de la location de la place sont pour la fondation une source de revenus, certes modeste, mais malgré tout bienvenue.

Annexes

Annexes

Composition des organes de l'OSE (Etat au 24.03.2015)

Conseil des Suisses de l'étranger

Présidents d'honneur

Georg Stucky, anc. conseiller national, Baar

Président

Jacques-Simon Eggly, anc. conseiller national, Genève

Membre d'honneur

Rudolf Wyder, anc. Directeur de l'OSE, Stettlen

Membres du Comité

Adrian Beer, Madrid/ES

Irène Beutler-Fauguel, Cetona/IT

Roland Büchel, conseiller national, Oberriet

Jacques-Simon Eggly, anc. conseiller national, Genève

Robert Engeler, trésorier, Thoune

Remo Gysin, vice-président, anc. conseiller national, Bâle

Filippo Lombardi, Melide

Elisabeth Michel, Osnabrück/DE

Roger Sauvain, St Genis Laval/FR

Sabine Silberstein, Singapour

Suzanne J. Violet, vice-présidente, Cocoa Beach, FL/USA

Membres de l'étranger

EUROPE

Allemagne

Peter Bannwart, Rödersheim-Gronau
Kai-Uwe Peter Blechschmidt,
Schkeuditz

Monika Kelling-Frauenlob, Munich
Elisabeth Michel, Osnabrück
Stephan Schläfli, Pforzheim
Reinhard Süess, Felsberg
Annemarie Tromp, Hambourg
Matthias Zimmermann, Berlin

Autriche

Albert Baumberger, Rankweil
Ivo Dürr, Bisamberg/Vienne
Theres Prutsch-Imhof, Graz

Balkans

vacant

Belgique

René Strehler, Bruxelles
Erwin Stehli, Mont Saint Guibert

Croatie

Marija Komin, Stubicke Toplice

Danemark

Urs Blattmann, Gesten

Espagne

Adrian Beer, Alcobendas/Madrid
Stefania Zanier, Vacarisses/Barcelone
Annelies Wehrli, Denia
Walter Wehrli, Denia

Finlande

Simon Riesen, Helsinki

Grèce

Elisabeth Kokkinos-Cavigelli, Zurich/CH

Grande-Bretagne

Margrit Lyster, Londres
Franz Muheim, Edinburgh
Alexandre Tissot, Binfield/Berkshire
vacant

France

Jean-Paul Aeschlimann, Montpellier
Anny Agrapart, La Madeleine
Dominique Baccaunaud-Vuillemin,
Sainte-Colombe-en-Bruilhois
Elisabeth Etchart, Beaumont
Patrick Leu, Châteauvillain
Françoise Millet-Leroux, Romilly/Seine
Jean-Philippe Ottou, Hyères-les-
Palmiers
Nicolas Picod, Voiron
Roger Sauvain, Saint-Genis-Laval
Geneviève Spengler, Marseille

Marie-Brigitte Schor-Golaz, Beaumont
en Véron
Daniel Tornare, Saint Bonnet des
Quarts

Hongrie

John McGough, Budapest

Italie

Irène Beutler-Fauguel, Cetona
Arwed Buechi, Roè-Volciano
Gian Franco Definti, Milan
Regula Hilfiker, Turin
Reinhard H. Ringger, Taurisano
Fabio Trebbi, Rome

Irlande

Eric Haywood, Dublin

Liechtenstein

Daniel Jäggi, Vaduz

Luxembourg

Philippe Bernard, Bertrange

Malte

David Schembri, Msida

Monaco

Adrian Brunner

Norvège

Isabella Aarøe, Oslo

Pays-Bas

Giuanna Egger-Maissen, SambEEK
Ruth Eversdijk, Amstelveen

Pologne

Ulrich Schwendimann, Varsovie

Portugal

Bruno Lehmann, Estoril

République Tchèque

Georg Stuber, Prague

Russie

Josef Schnyder, Moscou

Slovénie

vacant

Suède

vacant

Turquie

Erich Ruppen, Besiktas-Istanbul

AFRIQUE

Afrique du Sud

Marcie Bischof, Blaubergrand
Hans-Georg Bosch, Waterkloof Ridge

Egypte

vacant

Mali

Olivier Martin, Lausanne/CH

Maroc

vacant

Nigéria

Marcel Grossenbacher, Lagos

Tunisie

vacant

AMERIQUE

Argentine

Nestor Braillard, Baradero
Roque Carlos Oggier, San Jeronimo
Norte
Anna Maria Scacchi, Cordoba

Bolivie

Annette Aerni Mendieta, Santa Cruz
de la Sierra

Brésil

Doris Jansen-Meier, Sao Paulo
Marcel Lewandowski, Sao Paulo
Peter Spring, Curitiba

Canada

Kati Lyon-Villiger, Ottawa
Ernst Notz, Toronto
Silvia Schoch, Victoria
Bruno Setz, Verdun

Chili

Alain Champion, Santiago

Colombie

Karl H. Schmid, Bogotá, D.C.

Costa Rica

Irène Keller-Bachmann, San José

Equateur

Christian Paredes, Richterswil/CH

Etats-Unis

Franz V. Boos, Commerce Township/MI
Max Hächler, Scottsdale/AZ
Peter U. Jordi, Nutley/NJ
Jean-Rodolphe Luethi, San Diego/CA
David W. Mörker, Minneapolis/MN
Tom Neidecker, Santa Rosa/CA
Suzanne J. Violet, Cocoa Beach/FL

Guatemala

vacant

Mexique

Karl Frei, Mexico

Patrick René Louis Wyss, Mexico

Paraguay

vacant

Pérou

Olivier Perrottet, Lima

République dominicaine

Ulrich Fankhauser, Santo Domingo

Venezuela

Pierino Lardi, Caracas

ASIE

Asie centrale

vacant

Asie du Sud-Est

vacant

Chine

Jan Forelli, Shanghai

Emirats arabes unis

Urs Stirnimann, Dubai

Hong Kong

Alexandre Tunik, Hong Kong

Inde

vacant

Israël

Erich Bloch, Netanya

Viktor Weiss, Rehovot

Japon

Roman Rauper, Funabashi

Liban

vacant

Philippines

Urs P. Gressly, Manila

Proche-Orient

Jürg Neuhaus, Jeddah

Singapour

Sabine Silberstein, Singapour

Thaïlande

Thomas Gerber, Bangkok

Regina Maeder, Bangkok

Vietnam

Daniel Keller, Hanoi

OCEANIE

Australie

Marc Godat, Brisbane

Roland Isler, Heatherton

Beat Knoblauch, Sydney

Carmen Trochsler, Glenelg

Nouvelle-Zélande

Peter Ehrler, New Plymouth

Peter Canziani, Turangi

Membres de l'intérieur

Céline Amaudruz, Conseillère nationale, Puplinge/GE
François Baur, *economiesuisse*, Bâle
Roland Büchel, conseiller national, Oberriet
Robert Cramer, Conseiller aux Etats, Genève
Jacques-Simon Eggly, anc. conseiller national, Genève
Robert Engeler, Trésorier, Thoune
Anita Fahrni, Helvetas, Islikon
Roland Fischer, Nationalrat, Horw/LU
Remo Gysin, anc. conseiller national, Bâle
Hannes Heinimann, Croix Rouge Suisse, Berne
Nadja Leuenberger, Schöftland ZH/Lyon
Filippo Lombardi, conseiller aux Etats, Melide
Christa Markwalder, conseillère nationale, Berthoud
Peter Schibli, swissinfo, Berne
Elisabeth Schneider-Schneiter, Nationalrätin, Biel-Benken
Sabina Schwarzenbach, Pro Helvetia, Zurich
Carlo Sommaruga, conseiller national, Genève
Jean-Pierre Stern, Regensdorf
Philippe Vuillemin, Président FESE, Lausanne
Derrick Widmer, Président *educationsuisse*, Aarau

Secrétariat de l'OSE

Franziska Abegglen, Service des jeunes
Christine Allemann, Département Communications & Marketing
Costanza Beutler, Département Communications & Marketing
Daniel Bijsterbosch, Responsable Service des jeunes
Anne-Catherine Clément, Département Communications & Marketing
Barbara Engel, Rédactrice en chef «Revue Suisse»
Annatina Gilgen, Service des jeunes
Mirjana Glauser, Service des jeunes
Katrin Hartmann, assistante de direction
Feriz Hoti, conciergerie
Fisnik Hoti, apprenti
Miriam Hutter, «Revue Suisse»
Attila Kiskéry, comptabilité
Olivia Lehmann, *educationsuisse*
Anja Lötscher, *educationsuisse*
Sarah Mastantuoni, Co-directrice
Angelina Mazzocco, FESE
Loic Roth, Responsable FESE
Ariane Roulet, FESE
Ariane Rustichelli, Co-directrice
Iris Schädeli, Réception
Thomas Schneider, Département Communications & Marketing
Ursula Schindler, Service juridique
Irène Spicher, Co-responsable *educationsuisse*
Ruth von Gunten, *educationsuisse*
Patricia Weber, «Revue Suisse»

Autres institutions des Suisses de l'étranger

educationsuisse

Comité

Derrick J. Widmer, président, Aarau
Pascal Affolter, Directeur Ecole Suisse de Barcelone
Hans Ambühl, secrétaire général CDIP, Berne
Ivo Bischofberger, conseiller aux Etats, Oberegg Al
Regula Dettling-Ott, Winterthur
Martin Hutzli, expert financier, Zurich
Elena Legler Donadoni, présidente de l'école suisse à Bergame
Sarah Mastantuoni, Co-directrice Organisation des Suisses de l'étranger, Berne
Urs Steiner, Directeur Ecole Suisse de Lima
Dorothee Widmer, présidente de l'association des cantons de patronage, Bâle
Jörg Wiedenbach, Directeur général Ecole suisse de Mexico
Fiona Wigger, DFI – Office fédéral de la culture, Berne
Peter Zimmerli, DFAE – Direction consulaire, Berne

Bureau

Irène Spicher, Responsable

Fondation «Pour les Suisses de l'étranger»

Conseil de fondation

Jean-Pierre F. Stern, président, Zurich
Robert Engeler, Thoun
Georg Stucky, Baar
Derrick Widmer, Aarau

Fondation en faveur de citoyens suisses victimes de sinistres à l'étranger

Comité

Alessia Radaelli, Présidente, Lausanne
Petra Senne, Banque nationale suisse, Berne
Sarah Mastantuoni, Co-directrice OSE
Attila Kiskéry, OSE

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger

Comité

Philippe Vuillemin, président, Lausanne
Hansueli Birchmeier, vice-président, Schaffhouse
Michael Baumgartner, secrétaire, Berne
Marco Krebs, caissier, Berne
Francine Asmis, Berne
Catherine Bolens, Lausanne
Monique Zerobin, Erlenbach

Office gérant

Loïc Roth, Responsable
Angelina Mazzocco, assistante
de projets
Ariane Roulet, collaboratrice

Secrétariat

Sarah Mastantuoni, Co-directrice OSE

**Fondation «Place des Suisses de
l'étranger Brunnen»**

Conseil de fondation

Alexandre Hauenstein, président,
Oberrohrdorf
Norbert Mettler, Vice-président, Schwyz
Albert Auf der Maur, Brunnen
Robert Engeler, Thoun
Peter Geisser, Steinen
Aloïs Gmür, Conseiller national,
Einsiedeln
Remo Gysin, a. Nationalrat, Basel
Edouard Landolt, St-Louis/FR
Peter R. J. Müller, Wildegg
Theres Prutsch-Imhof, Graz/AT
Peter Zimmerli, délégué aux relations
avec les Suisses de l'étranger, DFAE,
Berne

Secrétariat

Ariane Rustichelli, Co-directrice OSE

Bilan

Bilan au 31 décembre 2014

ACTIFS	CHF
Caisse	5 403.20
Compte de chèques postaux	20 052.56
Comptes bancaires	63 537.60
Titres	116 181.65
Débiteurs	669 030.15
Du croire	-138.20
Actifs transitoires	13 092.05
Immobilier	1.00
Mobilier	1.00
Equipement pour les camps	1.00
Total des actifs	<u>887 162.01</u>

PASSIFS

Créanciers	334 442.16
Provisions pour avoirs de vacances et d'heures supplémentaires	47 508.85
Provisions	85 000.00
Passifs transitoires	165 396.38
Fonds de réserve divers	254 814.62
Etat au 1er janvier	234 297.31
Augmentation fonds de réserve	19 000.00
Excédent des charges	1 517.31
Total des passifs	<u>887 162.01</u>

Comptes d'exploitation

Comptes d'exploitation au 31 décembre 2014

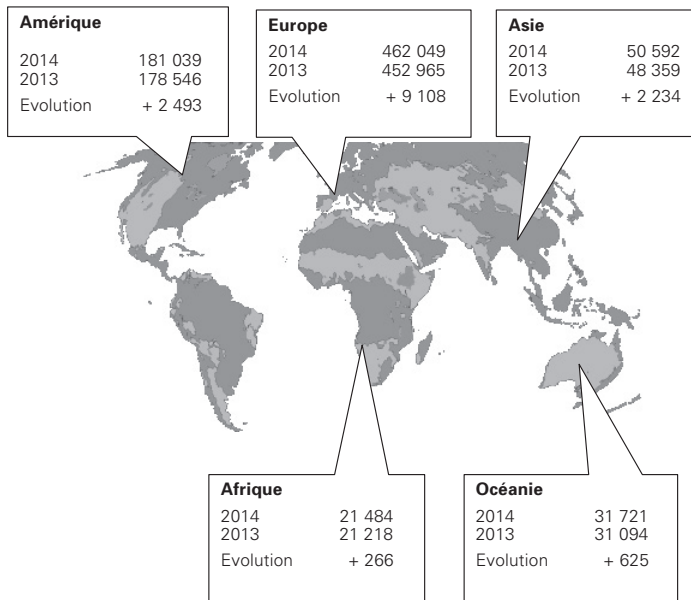
RECETTES	CHF
Subvention générale par la Confédération	1 100 000.00
Projets + prestations de services	1 058 848.95
Frais d'exploitation facturés	898 195.83
Résultat financier	2 963.25
Recettes diverses	99 740.20
Rendement immobilier succession Hubacher	30 304.10
Recettes extraordinaires	66 668.90
Total des recettes	<u>3 256 721.23</u>
Excédent des charges	–
	<u>3 256 721.23</u>
CHARGES	
Coût global du personnel	2 006 250.58
Infrastructure	141 472.45
Frais d'exploitation	207 539.23
Prestations de services aux Suisses de l'étranger	20 661.65
Communication	111 011.95
Congrès	181 194.94
Service des jeunes	508 073.12
Création provisions	60 000.00
Augmentation fonds de réserves	19 000.00
Total des charges	<u>3 255 203.92</u>
Excédent des recettes	1 517.31
	<u>3 256 721.23</u>

La Société Fiduciaire BDO SA de Berne a révisé les comptes arrêtés au 31 décembre 2014 et en a confirmé l'exactitude.

Les Suisses de l'étranger

Les Suisses de l'étranger dans le monde

Etat des statistiques au 31 décembre 2014
(avec une comparaison de la statistique au 31 décembre 2013)



Impressum

Organisation des Suisse de l'étranger (OSE)

Photos : OSE

Berne, avril 2015



Auslandschweizer-Organisation
Organisation des Suisses de l'étranger
Organizzazione degli Svizzeri all'estero
Organization of the Swiss abroad

Organisations partenaires :



Stiftung für junge Auslandschweizer
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero
Fundazioni per giuovens svizzers a l'ester

Conseiller

Informer



*« L'OSE s'engage pour les Suisses
de l'étranger depuis 1916 »*

Défendre

Conseiller

Informer

Relier

Défendre

Conseiller

Informer



**Organisation des
Suisses de l'étranger**

Alpenstrasse 26

CH-3006 Berne

Tél. +41 (0)31 356 61 00

Fax. +41 (0)31 356 61 01

info@aso.ch

www.aso.ch